

Le projet Listao veut remettre la voile au travail

Depuis un an et demi, l'association Voile au travail développe un projet de catamaran pour les professionnels de la mer. Elle veut ainsi contribuer à remettre la voile au travail, en lien avec une exploitation raisonnée des ressources.

L'association Voile au travail a été créée, en janvier 2016, pour mettre en place le projet Listao qui « vise à valoriser et promouvoir l'activité professionnelle maritime artisanale semi-hauturière à hauturière par la mise en service et l'exploitation d'un catamaran polyvalent professionnel à la voile ».

Grâce à l'utilisation de la voile, ce catamaran réduirait significativement le bilan carbone de son utilisation. « La force vélique [...] sera assistée, le cas échéant, par une motorisation électrique pour le prototype », précise l'association sur son site internet.

Voile au travail est chargée de rassembler les différentes compétences pour mener à bien le projet Listao. L'association gère également, en lien avec le chantier naval, la construction du catamaran et elle en assurera l'exploitation. « Le projet permettra la diffusion d'innovations pour un gain significatif sur les conditions d'exploitation des navires, notamment la consommation d'énergie et la réduction des rejets », soutient l'association, qui est basée à Tregunc (29).

Formation des marins

« L'association a par ailleurs pour objet de rassembler les marins au sein d'une structure d'exploitation équitable et participative », ajoute Voile au travail. Ainsi, les marins skippers qui embarqueront seront formés et accompagnés par l'association afin de les sensibiliser « par exemple, dans le cas de l'exploitation du prototype, à une pêche durable prenant en compte la ressource et son maintien en milieu naturel par des prélèvements ciblés et raisonnés ».

L'association a été fondée par Julien Marin – diplômé de l'université de Southampton et architecte naval, Anne-Julie Cavagna – docteur en sciences et océanologue, et Alain Bothorel – docteur en sciences. Elle copte un membre d'honneur en la personne d'Emmanuel Bonnichon – skipper et marin-pêcheur.

Si vous souhaitez soutenir le projet Listao, deux voies sont possibles. Vous pouvez simplement adhérer à l'association et ainsi l'aider à financer le projet. Voile au travail est également ouvert à toute personne qui souhaiterait intégrer l'une des commissions de travail. « Le monde des professionnels a abandonné la voile depuis longtemps aux seuls plaisanciers. Il sera donc nécessaire de faire évoluer les mentalités pour favoriser l'acceptation sociale du projet puis de former les marins à l'exploitation de la voile au travail », conclut l'association.

Pour aller plus loin

www.voileautravail.jimdo.com